

Gennevilliers le, 09 juillet 2012.

Cher(e) Actionnaire,

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2012

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 juin 2012 sous ma présidence, a approuvé l'ensemble des résolutions figurant à l'ordre du jour.

Un dividende de 0,10 euro sera mis en paiement le 5 octobre 2012, faisant ressortir **un rendement de 6,67 % sur la base d'un dernier cours de 1,5 euro.**

D'autre part, nous avons porté à la connaissance de nos actionnaires présents à l'assemblée, que le **chiffre d'affaires du premier semestre s'inscrit à 5,2 millions d'euros en hausse de 70 %** par rapport à l'année dernière.

De plus, la trésorerie nette par action s'élevait au 30 juin 2012 à 1,8 million d'euros, soit 0,56 euro par action.

En vous renouvelant nos remerciements pour **votre confiance et votre fidélité**,
Recevez, Cher(e) Actionnaires nos meilleures salutations.


Stéphane GORAL
Président du Directoire